

Club Généalogique de Castelnau de Médoc

**Bulletin n°34
Avril 2013**



Membres du bureau :

Président Fondateur	Jean-Daniel Birebont
Présidente	Christine Dabé
Vice président	Dominique Schumacher
Trésorière	Mariannick Lafiteau
Trésorier adjoint	Jean-Claude Gaillard
Secrétaire	Jean-Pierre Arnaud
Secrétaire adjoint	Marianne Seïté
Rédaction Bulletins	Christine Dabé

Club Généalogique de Castelnau de Médoc

A été créé le 3 octobre 2004 au cours d'une assemblée constituante qui s'est déroulée à la Maison de l'Association Culture et Jeunesse (ACJ) de Castelnau de Médoc.

Cette association est régie par la loi de 1901, déclarée en Préfecture le 15 avril 2005, sous le numéro 4/03660, enregistrée au Journal Officiel le 7 mai 2005, page 2222 et article 748. N° identifiant SIREN : 503 758 708

Ce logo a été créé de toute pièce par le Conseil d'Administration et son Président-Fondateur avec l'aval du Premier Magistrat de la Municipalité et du Représentant du Conseil Général.

Le Club GénéMédoc a pour but de développer sur le plan cantonal et départemental, en constante liaison avec les autorités compétentes, les activités liées à la Généalogie, l'Histoire de la commune et du canton et , à terme, d'aider à la numérisation des archives communales et paroissiales.

Son bureau : GénéMédoc Mairie rue du Château 33480 Castelnau de Médoc
Numéro de téléphone : 05 56 58 12 98 Jean-Daniel Birebont

Adresse courriels : daniel.birebont@wanadoo.fr ,
geneamedoc@gmail.com

Permanences : sur demande aux adresses courriels ci-dessus

Le club publie 4 bulletins par an. La cotisation (année civile) donnant droit aux 4 bulletins est de 20€ pour les adhérents, 20€ également pour les personnes adhérentes des associations affiliées à l'UGAP (gratuite pour les associations par échange réciproque) et 30€ pour toute personne extérieure. (Les frais d'envoi sont à prévoir en sus).

Toute reproduction de cette brochure **SANS AUTORISATION PREALABLE** du Président et du Président Fondateur de l'Association GENEAMEDOC sera passible de poursuites.

Rappel • Association Loi 1901, enregistrée au Journal Officiel le 7/05/2005, page 2222, article 748, facture 5511326X du 3/06/05, référence 0500190748-2754513Y.

Sommaire

- 1 -** Le Château de Lamarque
- 2-** Anecdotes girondines
- 3-** Jean Anouilh
- 4-** Le fort de la Roquette
- 5-** A travers le vieux Bordeaux
- 6-** Traité de l'Elysée
- 7-** Mariage le 16 mai 1770
- 8-** Les grandes heures de Notre Dame
- 9-** Morale et Belle Epoque
- 10-** Des origines à nos jours: le paysan
- 11-** Codes secrets
- 12-** Le bon Roi Dagobert

Le mot de la Présidente

Le 15 janvier 2013 a eu lieu notre Assemblée Générale, pour le renouvellement des membres du Bureau . Suite à cette réunion le nouveau bureau à été constitué . Les adhérents ayant renouvelé leur confiance au bureau actuel nous avons tous été reconduits dans nos fonctions .

Je lance un appel pour que d'autres candidats se présentent , je ne compte pas poursuivre pendant des années mon mandat de présidente et je souhaiterais vivement être remplacée , mais ...pas beaucoup d'amateurs. Même si nous sommes passionnés, nous avons tous une vie en dehors de la généalogie et des occupations, des petits enfants .. des voyages....auxquels nous aimerions consacrer plus de temps.

Avec le printemps qui cette année se fait attendre, nos activités vont reprendre , Forum de Bourg sur Gironde le 27 avril et la journée de L'UGAP du 5 mai organisée par nos amis de Cestas, où bien sur nous seront présents.

Chacun va repartir , motivé , poursuivre les relevés des mariages jusqu'en 1942 dans les communes de notre canton dont nous avons la charge .

Certain d'entre nous avec les beaux jours partiront rechercher leurs ancêtres aux archives départementales , ou voyager et pour certains d'entre nous, aller fouiner pour trouver des documents afin de toujours enrichir notre arbre généalogique, d'autres oseront même affronter la traversée de la Garonne !!!

Nous préparons notre sortie culturelle annuelle qui cette année nous mènera à Bazas où nous visiteront la vieille ville, la cathédrale et sa place les remparts et nous poursuivrons par la visite guidée du château de Cazeneuve à Préchac.

Belle journée en perspective que nous espérons enrichissante.

Bon courage à vous tous

Anecdotes girondines

An 1750 Soullignac 33760 Tremblement de terre.

Le 24 du moy de mai 1750 la nuit du même jour fette de la Trinité l'on a senti dans cette paroisse un tremblement de terre qui a duré près de trois minutes en sorte que les maisons de même que la maison curiale, a ce que j ay connu, Ont été en mouvement, pendant ce temps j'ay pensé à propos d'en faire mention dans les registres pouvant servir de mémoire à la postérité.

Garaysse, curé

Source : Registre paroissiaux de Soullignac

An 1880 Lucas près Castillon 33 Une pierre tombée du ciel.

"Dans le petit village de Lucas, à 2 kms environ de Castillon(Gironde), la fin d'un orage a été marqué par la chute d'un bolide mesurant 58 cm de hauteur et 40 cm de largeur à la base. L'aspect de ce phénomène est celui d'une pierre noire à moitié calcinée; le choc l'a fait pénétrer dans la terre, à une profondeur de 60 cm. Le trou qu'il a creusé en tombant mesure environ 2 m de diamètre."

D'après Revue de l'ouest 17/06/1880

An 1885 Bordeaux 33000 La sage-femme était-elle également faiseuse d'anges?

Cour d'assises de la Gironde

Audience du lundi 16 février 1885

Présidence de M le conseiller Andrieu

Avortements.- Marie-Marceline Sanguet-Moulère, sage-femme à Bordeaux :10 ans de réclusion, 10 ans de surveillance...

relevé dans La Petite Gironde de février 1885

Décès consécutif à l'absorption de champignons.

Bordeaux, 7 octobre - Le métayer d'un bien situé à Caudéran, ramassa, dimanche dernier (nb : le 1^{er} octobre 1809), des champignons. Il ne balança pas à les croire de la bonne espèce. Il les fit cuire sur la gril, et invita sa famille à en prendre. Heureusement on n'en voulut point. Quant à lui, après s'être moqué des craintes qu'on lui témoignait, il parut charmé de ce que ce refus lui en laissait davantage, et en effet il mangea tout.

Ce ne fut que le soir qu'il se sentit incommodé et qu'il éprouva des envies de vomir avec une chaleur excessive. L'eau qu'il but en abondance ne lui procura aucun soulagement. On eut recours à un chirurgien du voisinage, qui prescrivit une potion, mais sans succès. Le malade fut alors abandonné à son sort.

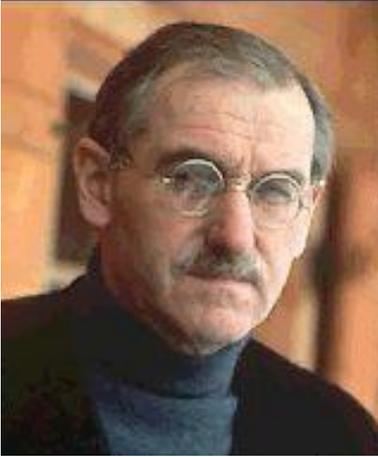
hier seulement un chirurgien de Bordeaux fut appelé et trouva cet infortuné prêt à succomber aux tourments horribles qu'il avait souffert. Il mourut en effet quelques heures après.

Que de victimes ne moissonne pas tous les ans un mets de fantaisie, dont les suites désastreuses ne prouvent que trop qu'il ne devrait pas compter parmi les aliments ! Il semble qu'ici le danger même soit un nouvel attrait qui aiguise cet appétit dangereux.

Un traitement convenable aurait probablement sauvé le malheureux père de famille qui vient de périr. S'il est prouvé qu'il n'existe point d'antidote connu, capable de neutraliser le venin des champignons, il n'est pas moins certain que les boissons acides ou mucilagineuses, les remèdes diaphorétiques adoucissants et calmants sont très utiles, et qu'un grand nombre de personnes ont dû leur salut, en pareil cas, à ces moyens employés à propos."

Christine Dabé divers Internet

Personnalité Girondine : Jean Anouilh



Jean Marie-Lucien-Pierre Anouilh est un écrivain et dramaturge français, né le 23 juin 1910 à Bordeaux (Gironde) et mort le 3 octobre 1987 à Lausanne (Suisse).

Il est l'auteur de nombreuses pièces de théâtre, la plus célèbre étant *Antigone*, relecture moderne de la pièce de Sophocle.

Le père de Jean Anouilh était tailleur et de Marie-Magdeleine Soulué, professeur de piano et pianiste d'orchestre à Arcachon. C'est en 1923 au Lycée Chaptal que son amour pour le théâtre se manifeste. Des rencontres littéraires essentielles interviennent : celle de Jean Cocteau avec *Les Mariés de la tour Eiffel* en 1921 et celle de Jean Giraudoux à travers sa pièce *Siegfried* en 1928.

Après avoir travaillé pendant deux ans dans une agence de publicité avec, entre autres, Jacques Prévert et Jean Aurenche, Anouilh devient entre 1929 et 1930, le secrétaire du comédien Louis Jouvet à la Comédie des Champs-Élysées. Leur collaboration est houleuse, Jouvet sous-estimant les ambitions littéraires de son employé.

Il épouse en 1931 la comédienne Monelle Valentin, qui créera entre autres le rôle-titre d'*Antigone* en 1944, et dont il aura une fille Catherine, née en 1934 et qui deviendra elle aussi comédienne (elle créera la pièce que son père écrira pour elle *Cécile ou l'École des pères* en 1954). Le couple divorce en 1953 et Anouilh épouse la comédienne Nicole Lançon qui deviendra sa principale collaboratrice et avec laquelle il aura trois enfants : Caroline, Nicolas et Marie-Colombe.

En 1932, Jean Anouilh fait représenter sa première pièce, *Humulus le muet*, écrite en collaboration avec Jean Aurenche en 1929. C'est un échec. Elle est suivie quelques mois plus tard de ce qu'il qualifie comme « sa première vraie pièce »^[réf. nécessaire] : *L'Hermine*. Il connaît son premier grand succès en 1937 avec *Le Voyageur sans bagage* au théâtre des Mathurins

En 1938, il obtient un nouveau succès critique et public avec la création du *Bal des voleurs* et inaugure sa collaboration avec André Barsacq, qui sera son principal interlocuteur et metteur en scène, pendant plus de quinze ans.

***Antigone* et l'Occupation**

C'est en pleine Occupation allemande qu'est créée *Antigone*, le 4 février 1944 au théâtre de l'Atelier dans une mise en scène d'André Barsacq.

Bien qu'il n'ait officiellement pris position ni pour la Collaboration ni pour la Résistance, Anouilh a écrit par la suite : « L'*Antigone* de Sophocle, lue et relue, et que je connaissais par cœur depuis toujours, a été un choc soudain pour moi pendant la guerre, le jour des petites affiches rouges^[3]. Je l'ai réécrite à ma façon, avec la résonance de la tragédie que nous étions alors en train de vivre »^[4]. Inspiré du mythe antique, mais en rupture avec la tradition de la tragédie grecque, le personnage d'Antigone (interprété par Monelle Valentin) devient l'allégorie de la Résistance s'opposant aux lois édictées par Créon / Pétain qu'elle juge iniques. Alors que la première est un échec, *Antigone* deviendra avec le temps l'œuvre la plus emblématique (et la plus jouée) de l'auteur.

À la Libération, Anouilh s'érige contre l'épuration. Tentant de sauver la tête de Robert Brasillach, au même titre que 50 personnalités dont Albert Camus, François Mauriac, Paul Valéry ou Colette, il écrit en 1945 : « J'avoue avoir une certaine compassion pour les vaincus et redoute les excès de l'épuration ». Des écrits plus tardifs exprimeront ce même rejet.

Pièces roses (1942)

Humulus le muet (1929), *Le Bal des voleurs* (1932), *Le Rendez-vous de Senlis* (1937) et *Léocadia* (1939).^[10]

Pièces noires (1942)

L'Hermine (1931), *La Sauvage* (1934), *Le Voyageur sans bagage* (1937) et *Eurydice* (1942).

Nouvelles pièces noires (1946)

Jézabel (1932), *Antigone* (1944), *Roméo et Jeannette* (1946), *Médée* (1946).

Mais aussi :

L'Invitation au château (1947), *La Répétition ou l'Amour puni* (1947), *Cécile ou l'École des pères* (1949) et *Colombe* (1951)

Ardèle ou la Marguerite (1948), *La Valse des toréadors* (1951), *Ornifle ou le Courant d'air* (1955) et *Pauvre Bitos ou le Dîner de têtes* (1956)

L'Alouette (1953), *Becket ou l'Honneur de Dieu* (1959) et *La Foire d'empoigne* (1962).

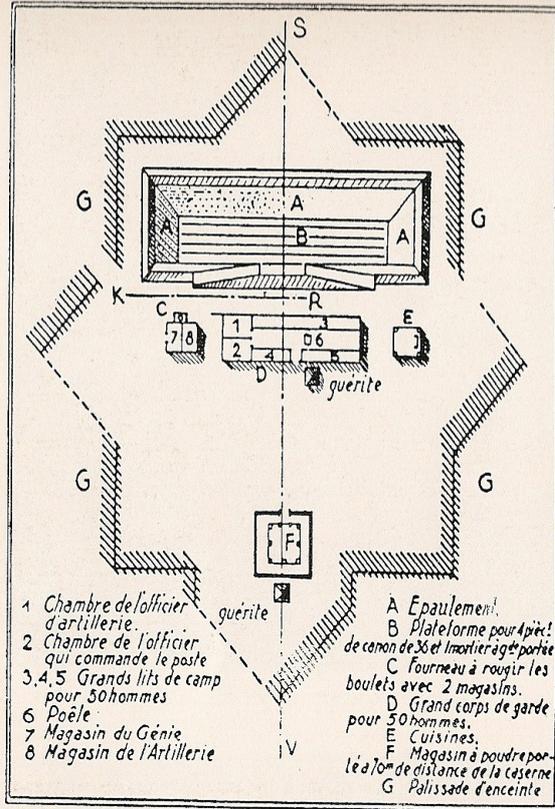
L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux (1957), *La Grotte* (1961), *L'Orchestre* (1962), *Le Boulanger, la Boulangère et le Petit Mitron* (1968) et *Les Poissons rouges ou Mon père ce héros* (1970).

Cher Antoine ou l'Amour raté (1969), *Ne réveillez pas Madame* (1970) et *Le Directeur de l'Opéra* (1972).

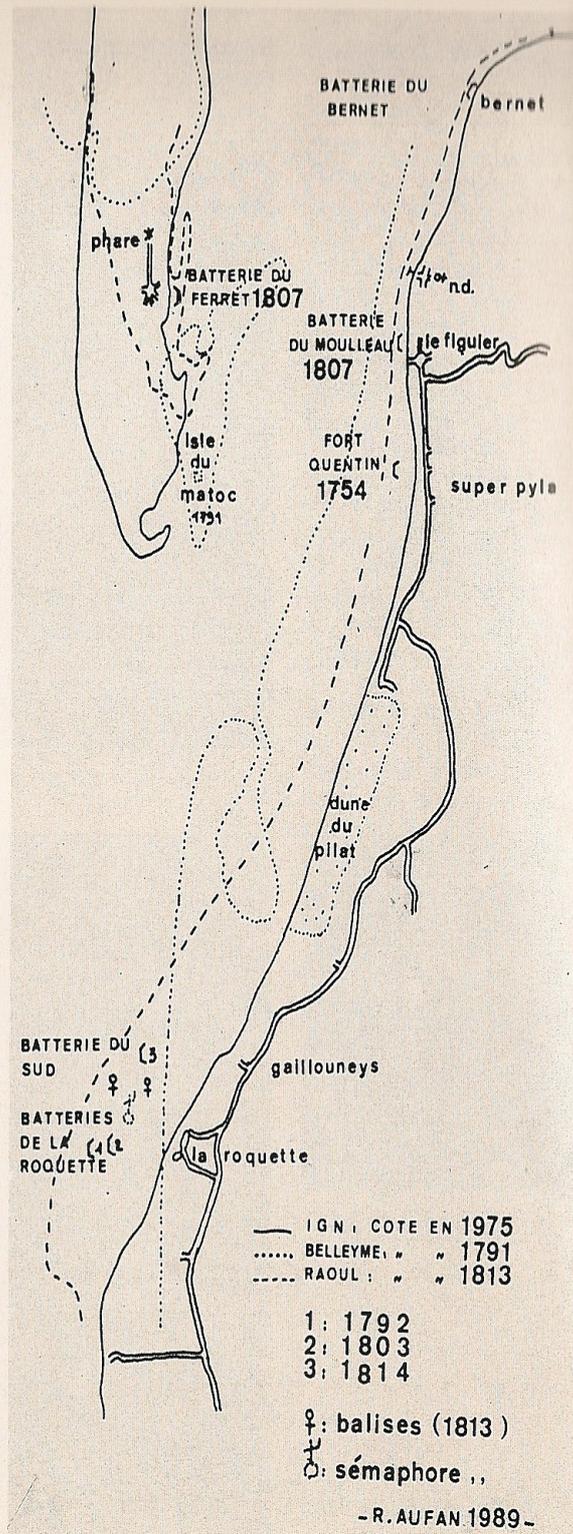
Tu étais si gentil quand tu étais petit (1972), *L'Arrestation* (1975), *Le Scénario* (1976).

Épisode de la vie d'un auteur (1948), *Chers zoiseaux* (1976), *La Culotte* (1978) et *Le Nombriil* (1981).

Le fort de la Roquette ou batterie du Sud (plan & profil)
d'après un plan en couleurs de l'an XII - Collection Del-
pit (carton 38, Bibl. Mus. Munic. de Bordeaux).



Rien de plus paisible en apparence que la "Petite Mer". Et pourtant... Le danger de raids sur Bordeaux à partir d'un débarquement au fond du Bassin était déjà un des soucis du duc d'Epéron dont les soldats faisaient le guet sur les dunes. Pendant l'Occupation, des soldats allemands ont trouvé des balles de mousquet et des pièces de monnaie perdues par les soldats du duc qui devaient meubler la solitude des heures de guet en jouant. Ce fut dès le règne de Louis XV, pendant la guerre contre les Anglais au Canada, que le Bassin fut fortifié. Après la défaite de 1815, les canons et mortiers provenant du fort et des diverses batteries furent transportés sur la plage du Moulleau pour être transférés à la citadelle de Blaye. Le fort de la Roquette fut emporté par la mer ainsi que les emplacements de la plupart des batteries. Le dépôt du Moulleau subit le même sort. En 1899, l'érosion mit au jour le canon que l'on voit aujourd'hui.



Les Bordelais ont été de tout temps *fumistes*... Gascons, si le premier mot vous blesse. En voulez-vous une preuve?

En 1815, il y avait dans les prés du quartier Saint-Seurin, entre la rue Durand (de La Chassaigne) et la rue Judaïque-Saint-Seurin, une construction isolée, sorte d'archaïque manoir de triste apparence, entourée, du côté de la rue Judaïque, de terre en friche, et avec larges fossés et pont-levis sur la rue Durand. On l'appelait le « Château du Diable ».

Les bonnes grand'mères et les enfants se signaient et passaient bien vite devant la maison maudite, où le soir on entendait, affirmaient-ils, toutes sortes de bruits infernaux, au milieu de grandes lueurs rouges.

Cette idée s'accréditait chaque jour davantage et prenait grande consistance dans l'esprit crédule des bonnes gens. Au fond, c'était, comme bien vous pensez, une magistrale plaisanterie. Elle avait commencé de la façon suivante :

Lors du passage des troupes britanniques à Bordeaux, le propriétaire du « Château du Diable », afin de réaliser quelques bénéfices, avait loué sa maison à une famille anglaise qui l'habita pendant plusieurs mois. Au moment du départ définitif des Anglais de Bordeaux, un mauvais plaisant résolut de punir le propriétaire du château pour avoir donné asile à des ennemis de la France, et se mit en campagne pour discréditer l'antique demeure et empêcher sa location, répandant partout les bruits les moins rassurants, parlant de sabbats pendant les nuits noires, de plaintes qu'on entendait, de gémissements, de ferrailles trainées lourdement sur les larges dalles, que sais-je encore?

Il fit si bien qu'en peu de temps, tellement on crut à ses sornettes, les voisins les plus proches déménagèrent : ils avaient entendu, eux aussi !.. Enfin, un homme courageux, un jardinier, chantre à Saint-Seurin, du nom de Désarnaud, un « incrédule », tenta l'aventure. Il loua le château, fit défricher une partie de la terre... et s'en trouva fort bien, je vous l'assure. Les esprits infernaux avaient fui. On n'a jamais su ni comment, ni pourquoi, par exemple !

Le « Château du Diable » est devenu le Refuge des Petites-Sœurs des Pauvres. Il ne donne plus asile qu'aux misérables gens vieilliss et fatigués de tirer... le diable par la queue. Je préfère ça, pour ma part !

Extrait de : à travers le vieux Bordeaux d'Ernest Laroche 1890

Traité de l'Elysée (22 janvier 1963)

Pour signifier le caractère amical des rapports qu'il entretient avec le Chancelier de la République Fédérale Allemande, le général de Gaulle le convie – en septembre 1958 – dans l'intimité de La Boisserie. C'est la seule visite officielle d'un chef d'État jamais faite à Colombey-les-Deux-Églises.

Adenauer arriva en fin de matinée par une belle journée d'automne après que sa voiture l'avait eu conduit par erreur en Meurthe-et-Moselle à un Colombey-les-deux-Belles !

Le dîner fut bref et chaleureux, Madame De Gaulle avait pensé que le repas simple et familial déjà prévu ce jour là ne devait pas être changé malgré la visite du Chancelier afin qu'il se sente à l'aise. À l'issue du déjeuner, le tête-à-tête dura quatre heures, dans la bibliothèque, coupé d'une courte promenade dans le parc. Il n'y eut qu'un seul interprète et seulement la moitié du temps, chacun des deux maîtrisant largement la langue de l'autre. Après le petit déjeuner, Adenauer repartit « rayonnant », rassuré par cette vision compatible à la sienne de la situation internationale et assuré que la France aiderait l'Allemagne à recouvrer sa dignité. Il offrit en cadeau à de Gaulle une très belle Vierge en bois.

Le cap était pris, l'essentiel de la réforme économique et financière avait donc été réglé à Colombey. De Gaulle se rend à Bad Kreuznach pour une nouvelle rencontre avec Adenauer en novembre 1958, puis en 1961 à Bonn, et visite officielle du Président de la RFA à Paris cette même année....

Pendant 5 années les rencontres en Allemagne et en France se sont multipliées et le 22 janvier 1963, De Gaulle et Adenauer signent le "**Traité entre la République française et la RFA sur la coopération franco-allemande**".



A la suite de la déclaration commune du Président de la République française et du Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne en date du 22 janvier 1963, sur l'organisation et les principes de la coopération entre les deux Etats, les dispositions suivantes ont été agréées :

I. - ORGANISATION

1. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement donneront en tant que de besoin les directives nécessaires et suivront régulièrement la mise en oeuvre du programme fixé ci-après. Ils se réuniront à cet effet chaque fois que cela sera nécessaire et, en principe, au moins deux fois par an.

2. Les Ministres des Affaires étrangères veilleront à l'exécution du programme dans son ensemble. Ils se réuniront au moins tous les trois mois. Sans préjudice des contacts normalement établis par la voie des ambassades, les hauts fonctionnaires des deux Ministères des Affaires étrangères, chargés respectivement des affaires politiques, économiques et culturelles, se rencontreront chaque mois alternativement à Paris et à Bonn pour faire le point des problèmes en cours et préparer la réunion des Ministres. D'autre part, les missions diplomatiques et les consulats des deux pays ainsi que leurs représentations permanentes auprès des organisations internationales prendront tous les contacts nécessaires sur les problèmes d'intérêt commun.

3. Des rencontres régulières auront lieu entre autorités responsables des deux pays dans les domaines de la défense, de l'éducation et de la jeunesse. Elles n'affecteront en rien le fonctionnement des organismes déjà existants - commission culturelle franco-allemande, groupe permanent d'Etat-major - dont les activités seront au contraire développées. Les Ministres des Affaires étrangères seront représentés à ces rencontres pour assurer la coordination d'ensemble de la coopération ;

a) les Ministres des Armées ou de la Défense se réuniront au moins une fois tous les trois mois. De même, le Ministre français de l'Education nationale rencontrera, suivant le même rythme, la personnalité qui sera désignée du côté allemand pour suivre le programme de coopération sur le plan culturel

b) les Chefs d'Etat-major des deux pays se réuniront au moins une fois tous les deux mois ; en cas d'empêchement, ils seront remplacés par leurs représentants responsables ;

c) le haut-commissaire français à la Jeunesse et aux Sports rencontrera, au moins une fois tous les deux mois, le Ministre fédéral de la Famille et de la Jeunesse ou son représentant.

4. Dans chacun des deux pays, une commission interministérielle sera chargée de suivre les problèmes de la coopération. Elle sera présidée par un haut fonctionnaire des Affaires étrangères et comprendra des représentants de toutes les administrations intéressées. Son rôle sera de coordonner l'action des ministères intéressés et de faire périodiquement rapport à son Gouvernement sur l'état de la coopération franco-allemande. Elle aura également pour tâche de présenter toutes suggestions utiles en vue de l'exécution du programme de coopération et de son extension éventuelle à de nouveaux domaines.

II. PROGRAMME

A. - Affaires étrangères

1. Les deux Gouvernements se consulteront, avant toute décision, sur toutes les questions importantes de politique étrangère, et en premier lieu sur les questions d'intérêt commun, en vue de parvenir, autant que possible, à une position analogue. Cette consultation portera entre autres sur les sujets suivants : Problèmes relatifs aux communautés européennes et à la coopération politique européenne ; Relations Est-Ouest, à la fois sur le plan politique et sur le plan économique ; Affaires traitées au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et des diverses organisations internationales auxquelles les deux gouvernements sont intéressés, notamment le Conseil de l'Europe, l'Union de l'Europe Occidentale, l'Organisation de coopération et de développement économique, les Nations Unies et leurs institutions spécialisées.

2. La collaboration, déjà établie dans le domaine de l'information, sera poursuivie et développée entre les services intéressés à Paris et à Bonn et entre les missions dans les pays tiers.

3. En ce qui concerne l'aide aux pays en voie de développement, les deux Gouvernements confronteront systématiquement leurs programmes en vue de maintenir une étroite coordination. Ils étudieront la possibilité d'entreprendre des réalisations en commun. Plusieurs départements ministériels étant compétents pour ces questions, du côté français comme du côté allemand, il appartiendra aux deux ministères des Affaires étrangères de déterminer ensemble les bases pratiques de cette collaboration.

4. Les deux Gouvernements étudieront en commun les moyens de renforcer leur coopération dans d'autres secteurs importants de la politique économique, tels que la politique agricole et forestière, la politique énergétique, les problèmes de communications et de transports et le développement industriel, dans le cadre du Marché commun, ainsi que la politique des crédits à l'exportation.

B. – Défense

I. - Les objectifs poursuivis dans ce domaine seront les suivants :

1. Sur le plan de la stratégie et de la tactique, les autorités compétentes des deux pays s'attacheront à rapprocher leurs doctrines en vue d'aboutir à des conceptions communes. Des instituts franco-allemands de recherche opérationnelle seront créés.

2. Les échanges de personnel entre les armées seront multipliés ; ils concerneront en particulier les professeurs et les élèves des écoles d'Etat-major ; ils pourront comporter des détachements temporaires d'unités entières. Afin de faciliter ces échanges, un effort sera fait de part et d'autre pour l'enseignement pratique des langues chez les stagiaires.

3. En matière d'armements, les deux Gouvernements s'efforceront d'organiser un travail en commun dès le stade de l'élaboration des projets d'armement appropriés et de la préparation des plans de financement. A cette fin, des commissions mixtes étudieront les recherches en cours sur ces projets dans les deux pays et procéderont à leur examen comparé. Elles soumettront des propositions aux ministres qui les examineront lors de leurs rencontres trimestrielles et donneront les directives d'application nécessaires.

II. - Les gouvernements mettront à l'étude les conditions dans lesquelles une collaboration franco-allemande pourra être établie dans le domaine de la défense civile.

C. - Education et Jeunesse

En matière d'éducation et de jeunesse, les propositions contenues dans les mémorandums français et allemand des 19 septembre et 8 novembre 1962 seront mises à l'étude selon les procédures indiquées plus haut :

1. Dans le domaine de l'éducation, l'effort portera principalement sur les points suivants :

a) Enseignement des langues :

Les deux Gouvernements reconnaissent l'importance essentielle que revêt pour la coopération franco-allemande la connaissance dans chacun des deux pays de la langue de l'autre. Ils s'efforceront, à cette fin, de prendre des mesures concrètes en vue d'accroître le nombre des élèves allemands apprenant la langue française et celui des élèves français apprenant la langue allemande. Le Gouvernement fédéral examinera, avec les gouvernements des Länder, compétents en la matière, comment il est possible d'introduire une réglementation qui permette d'atteindre cet objectif. Dans tous les établissements d'enseignement supérieur, il conviendra d'organiser un enseignement pratique de la langue française en Allemagne et de la langue allemande en France, qui sera ouvert à tous les étudiants.

b) Problème des équivalences :

Les autorités compétentes des deux pays seront invitées à accélérer l'adoption des dispositions concernant l'équivalence des périodes de scolarité, des examens, des titres et diplômes universitaires.

c) Coopération en matière de recherche scientifique :

Les organismes de recherches et les instituts scientifiques développeront leurs contacts en commençant par une information réciproque plus poussée, des programmes de recherches concertées seront établis dans les disciplines où cela se révélera possible.

2. Toutes les possibilités seront offertes aux jeunes des deux pays pour resserrer les liens qui les unissent et pour renforcer leur compréhension mutuelle. Les échanges collectifs seront en particulier multipliés. Un organisme destiné à développer ces possibilités et à promouvoir les échanges sera créé par les deux pays avec, à sa tête, un conseil d'administration autonome. Cet organisme disposera d'un fonds commun franco-allemand qui servira aux échanges entre les deux pays d'écoliers, d'étudiants, de jeunes artisans et de jeunes travailleurs.

III. - DISPOSITIONS FINALES

1. Les directives nécessaires seront données dans chaque pays pour la mise en oeuvre immédiate de ce qui précède. Les Ministres des Affaires étrangères feront le point des réalisations acquises à chacune de leurs rencontres.

2. Les deux Gouvernements tiendront les Gouvernements des autres Etats membres des Communautés européennes informés du développement de la coopération franco-allemande.

3. A l'exception des clauses concernant la défense, le présent Traité s'appliquera également au Land de Berlin, sauf déclaration contraire faite par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne au Gouvernement de la République française dans les trois mois qui suivront l'entrée en vigueur du présent Traité.

4. Les deux Gouvernements pourront apporter les aménagements qui se révéleraient désirables pour la mise en application du présent Traité.

5. Le présent Traité entrera en vigueur dès que chacun des deux Gouvernements aura fait savoir à l'autre que, sur le plan interne, les conditions nécessaires à sa mise en oeuvre ont été remplies.



Fait à Paris, le 22 janvier 1963, en double exemplaire, en langue française et en langue allemande, les deux textes faisant également foi.

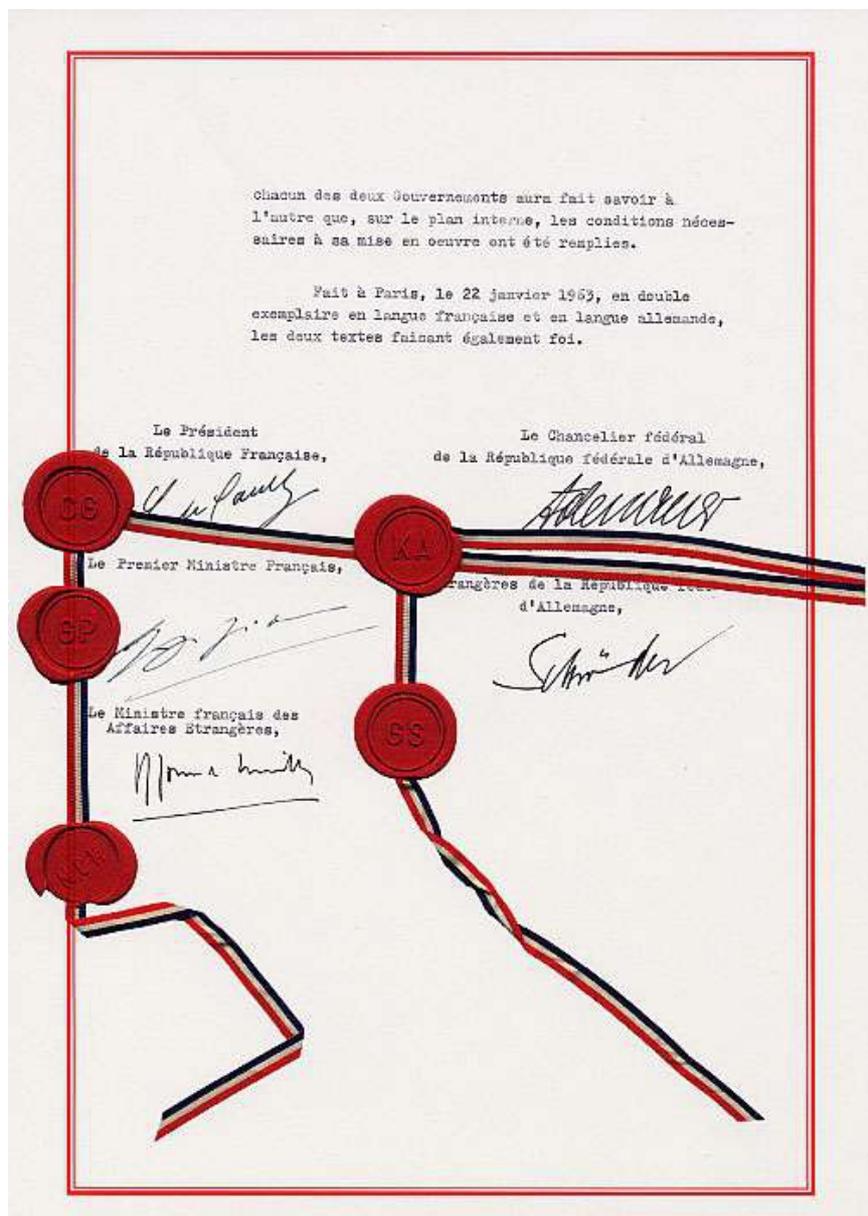
Le Président de la République française
Charles de GAULLE

Le Premier Ministre français
Georges POMPIDOU

Le Ministre français des Affaires étrangères
Maurice COUVE de MURVILLE

Le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne
Konrad ADENAUER

Le Ministre fédéral des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne
Gerhard SCHROEDER



Christine Dabé : divers Internet

16 mai 1770

Mariage de Louis et Marie-Antoinette

Le mercredi 16 mai 1770, Marie-Antoinette (14 ans) épouse Louis (16 ans), petit-fils du roi de France Louis XV. L'archiduchesse Marie-Antoinette est la quatrième fille de Marie-Thérèse de Habsbourg, impératrice d'Allemagne, et de son mari François 1er de Lorraine.

Le duc de Choiseul, ministre du roi Louis XV et favori de la Pompadour, a désiré l'unir à l'héritier de la couronne de France pour contrer l'influence anglaise après la guerre de Sept ans. Louis XV, de son côté, se réjouit d'une alliance matrimoniale qui réconcilie la France et l'Autriche et permet de contenir l'agressivité croissante de la Prusse et la puissance montante de l'Angleterre.

Festivités endeuillées



La petite archiduchesse, qui n'a jamais montré de disposition pour l'étude et le travail, a été préparée à la hâte à ses futures responsabilités de souveraine avant de quitter enfin Vienne

pour Paris. Le 7 mai 1770, elle arrive à la frontière française. À ce moment-là, selon un pénible rituel, elle doit se dépouiller de tout ce qui lui vient de son pays natal pour ne plus se vêtir que d'habits français. On consent seulement à lui conserver son petit chien !...

Le futur marié, qui porte le titre de duc de Berry, est le troisième fils du dauphin Louis, mort cinq ans plus tôt, et de Marie-Josèphe de Saxe. C'est un garçon doux et maladivement timide. La mort prématurée de ses deux aînés en a fait l'héritier de la couronne sans y avoir été préparé.

Arrive le grand jour. Le sacrement du mariage est conféré à Louis et Marie-Antoinette dans la chapelle de Versailles par l'archevêque de Reims, grand aumônier du roi. Ensuite viennent les festivités. Un feu d'artifice, retardé pour cause de mauvais temps, est tiré le samedi 19 mai au-dessus des jardins de Versailles. Le lundi 21, bal masqué dans les appartements du palais. Le mercredi 23, le roi assiste à une représentation d'*Athalie*, de Racine. Le mardi 29, bal masqué avec 6.000 participants chez l'ambassadeur de Vienne, qui représente le couple impérial, les parents de la mariée...

Le lendemain, mercredi 30 mai, la ville de Paris fait tirer un feu d'artifice sur la place Louis Quinze (l'actuelle place de la Concorde), en face de la promenade des Champs-Élysées. Hélas, un drame vient ternir la fête populaire.

Le secrétaire du roi le décrit ainsi dans son compte-rendu aux ambassadeurs : *«La ville de Paris fit tirer un très beau feu d'artifice dans la place de Louis Quinze, en face des deux colonnades... Sur les neuf heures et demie, l'on tira le feu, après lequel il y eut dans toute la place une superbe illumination ; tout Paris s'étant trouvé à cette fête, elle fut malheureusement troublée par un malheur inconcevable et qui s'oubliera difficilement, c'est que la police ayant été si mal faite par la garde de la ville et l'affluence du monde étant si prodigieuse, il y eut plus de 300 personnes de différents États qui furent étouffées dans la presse et qui moururent sous les pieds des uns et des autres, sans compter celles qui moururent quelques jours après de leurs blessures.*

Ce désastre jeta une si grande consternation le lendemain à la cour et à la ville que le Roy et la famille royale envoya au lieutenant de police cent cinquante mille livres pour secourir les familles indigentes qui avoient perdu leurs parents dans cette bagarre» ()* (□).

Rancoeurs contre l'Autrichienne

Dans les premiers temps du mariage, la beauté de la nouvelle dauphine comble d'aise le peuple français mais cet état de grâce ne dure pas...

Rancoeurs contre l'Autrichienne

Dans les premiers temps du mariage, la beauté de la nouvelle dauphine comble d'aise le peuple français mais cet état de grâce ne dure pas...

La dauphine souffre de l'indifférence de son mari à son égard. C'est seulement dix mois après leur union que Louis consent à la rejoindre dans son lit. Encore n'est-ce que pour y dormir ! Dans le langage ampoulé de l'époque, Marie-Antoinette écrit à sa mère «*qu'il n'en [est] pas encore résulté les suites qu'on aurait pu s'eng promettre*».

C'est que le jeune homme serait empêché de remplir son devoir conjugal à cause d'une malformation bénigne du pénis ! Il résistera pendant sept ans à l'idée de se faire opérer et ne s'y résoudra qu'au nom de la raison d'État... Selon une autre interprétation, il aurait seulement manqué de savoir-faire et n'aurait réussi à consommer le mariage qu'après que son beau-frère, le futur empereur Joseph II, lui eut expliqué dans les détails la manière de s'y prendre !

De l'insouciance à la tragédie

En attendant, la fille de l'impératrice, qui n'a pas été préparée à son rôle, se console en goûtant dans l'insouciance à tous les plaisirs de la cour...

Devenue reine en 1774, à la mort de Louis XV, Marie-Antoinette s'écarte des recommandations épistolaires de sa mère l'impératrice, prend des libertés avec l'étiquette et ne dissimule plus son goût des frivolités et des diamants.

Sa femme de chambre, Mme Campan, la dit résolue à se procurer «*sur le trône les plaisirs de la société privée*». Elle entretient des liaisons très amicales avec le duc de Lauzun et un beau Suédois, Axel de Fersen, qui, plus tard, organisera la fuite de Varennes par amour pour elle.

Très vite, les vieilles rancoeurs anti-autrichiennes reprennent le dessus. Victime candide des ragots et des cabales, la reine est bientôt fustigée sous l'appellation de l'*Autrichienne* et calomniée dans l'Affaire du collier avant d'être envoyée à l'échafaud.

Les grandes heures de Notre-Dame de Paris

Depuis plus de huit siècles, le cœur de la France bat à l'unisson de ce vaisseau de pierres. Mariages, actions de grâce, hommages, sacres ou encore funérailles...

De Saint Louis à De Gaulle, la cathédrale de Paris a toujours servi de théâtre pour acter les grands moments de l'Histoire nationale.

Au cœur de l'Histoire de France

Son destin pouvait-il échapper à l'Histoire de France ? En se dressant au cœur même de la capitale, sur la petite île de la Cité, bénie par un pape (Alexandre III), parrainé par un roi (Louis VII), comment ne pouvait-elle pas symboliser la toute-puissance d'un pouvoir temporel et spirituel

L'évêque de Paris a rang de baron, il règne sur des terres et des forêts innombrables autour de Paris, exerce son droit de justice, et devient peu à peu l'un des personnages les plus influents du royaume, allant même jusqu'à gérer les affaires courantes en cas d'absence du roi, tel un premier ministre par intérim. Il est vrai que le souverain réside à deux pas, sur la pointe de l'île de la Cité, dans un palais raffiné doté d'un splendide jardin qui donne sur la Seine, en attendant de loger dans celui du Louvre, au XIVe siècle.

La cathédrale Notre-Dame devient donc naturellement la paroisse royale, là où se déroulent fêtes et célébrations, car suffisamment grande pour accueillir le peuple de Paris. Mais son rang reste précaire, elle doit sans cesse lutter contre la très influente abbaye de Saint Denis qui détient les *regalia* - sceptre, couronne et main de justice – ainsi que l'oriflamme des troupes royales. Plus tard, elle devra également accepter la concurrence de la toute proche Sainte-Chapelle, bâtie par Saint Louis.

La couronne d'épines

De fait, l'un des premiers actes marquant de son histoire reste sans aucun doute l'arrivée solennelle de la couronne du Christ, achetée une fortune par Louis IX, futur Saint Louis, à des banquiers vénitiens qui la possédaient en gage.

En août 1239, la relique inestimable fait son entrée dans Paris, lors d'une procession solennelle : on y voit le jeune roi de France, âgé de 25 ans, pieds nus et vêtu d'une simple tunique, porter la couronne d'épines entre ses mains, entrer dans Notre-Dame et la déposer sur l'autel à la vénération des fidèles.

Elle y restera quelques années sous la surveillance du chapitre de la cathédrale avant de rejoindre la Sainte-Chapelle, édifiée en un temps record moins de dix ans plus tard.

Notre-Dame perd l'avantage dans la course aux reliques mais reste toujours le symbole du pouvoir : en 1302, le roi Philippe Le Bel, en conflit ouvert avec le pape, décide de rassembler ses soutiens sous les voûtes de la cathédrale en convoquant les premiers états généraux du royaume.



St

Louis à Notre dame en Août 1239

Justice divine, justice royale

L'assemblée reconnaît de fait l'autorité du roi, au détriment du pouvoir spirituel. Le message passe, les papes finiront par composer, non sans frictions, avec le plus puissant État de la Chrétienté. Ont-ils le choix, du reste ? Le roi, comme le pape, est aussi le vicaire du Christ sur terre. Sa justice se confond bien souvent avec celle des prélats. Au cœur de Paris, le *pilori* - ou l'*échelle* - est situé devant le portail, bien en vue des fidèles.

Gare à ceux qui provoquent la justice divine... et par là même la colère du roi. En mars 1314, les Parisiens se pressent en masse sur le parvis pour entendre la sentence prononcée à l'encontre de Jacques de Molay, Grand Maître de l'ordre du Temple, dont le roi Philippe le Bel veut la perte.

Condamné à la prison à vie - ce qui équivaut bien souvent à la mort certaine -, il se rétracte soudain devant une foule stupéfaite : *«L'ordre est pur, il est saint : les confessions sont absurdes et menteuses...»*. Voilà le grand maître relaps, l'archevêque ne peut que le livrer au bras séculier et au feu du bûcher. Qui s'embrasera le soir même dans l'île aux Juifs, à quelques centaines de mètres des tours massives de la cathédrale, au pied de l'actuel pont Neuf.

L'unité retrouvée

À la fin du Moyen Âge, au XVe siècle, voilà la cathédrale en passe de devenir le symbole d'une certaine unité, tandis que la France sort de la désastreuse guerre de Cent Ans.

Jeanne d'Arc ouvre la route de Reims en délivrant Orléans des Anglais, les villes du nord de la Loire tombent les unes après les autres dans la main du petit roi de Bourges. Charles VII décide de célébrer ses victoires et le recouvrement du royaume par de grandes processions : en 1449, des milliers

d'enfants, habillés de blanc avec un cierge en main, parcourent la nef de la cathédrale en signe d'action de grâce devant la cour en oraison.

Six ans plus tard, une vieille paysanne prend la parole sous les voûtes vénérables pour défendre la mémoire et l'honneur de sa fille, Jeanne d'Arc. C'est là que s'ouvre en effet le procès en réhabilitation de la *Pucelle*, condamnée par l'Église et brûlée à Rouen par les Anglais. Notre-Dame devient le temple et le cœur d'un pays qui renaît de ses cendres.

Mariages malheureux



Heures pieuses, heures sombres, mais heures festives aussi, comme lors des mariages royaux, célébrés par un carillon de cloches à faire trembler les toits de Paris. Quoique... On ne peut pas dire que les unions célébrées en ces lieux furent toutes heureuses.

← En avril 1558, la jeune Marie Stuart, reine d'Écosse, épouse le Dauphin, futur François II. Moins de trois ans plus tard, elle a eu le temps d'être reine de France, puis veuve...

En 1572, c'est au tour de Marguerite de Valois, la très catholique sœur du roi Charles IX, d'épouser le protestant Henri de Navarre. Les Parisiens voient d'un mauvais œil cette alliance tortueuse, voulue par la reine mère Catherine de Médicis, alors que les guerres de religion divisent la France. L'échange des consentements a lieu sur une estrade splendidement parée, dressée sur le parvis, pour que le «*parpailot*» ne

foule pas l'enceinte sacrée où une messe est célébrée en présence de la fiancée...

Ces épousailles politiques virent aux noces de sang puisqu'elles sont suivies peu après de la terrible nuit de la Saint Barthélemy, où les plus grandes figures du protestantisme finissent éventrés et jetés dans la Seine... Le même Henri de Navarre, devenu Henri IV après avoir embrassé la religion catholique, reviendra sur ce même parvis rendre grâce à la Vierge et gagner le cœur des Parisiens, encore méfiants.

Prier à Notre-Dame, c'est aussi asseoir son pouvoir sur la capitale très chrétienne.

Le cœur de la Nation

Messes et actions de grâce rythment ainsi les grandes heures de la France, comme autant de points d'orgues des toutes premières «*fêtes nationales*». On a vu combien Charles VII multipliait les offices et les processions tandis qu'il recousait son royaume rapiécé.



La tradition demeure et s'amplifie dans les siècles suivants. Les rois viennent présider un *Te Deum* (action de grâce solennelle) après chaque retour du sacre, ainsi que pour tout grand événement qui vient cimenter le destin du pays : accueil de souverains étrangers, signatures de traités, mariages et naissances royales, entrée de la nouvelle reine à Paris, victoires éclatantes sur les ennemis.

Louis XIII, puis son fils Louis XIV, prennent ainsi l'habitude de faire exposer dans la nef les drapeaux pris sur les batailles, ce qui vaudra au maréchal François-Henri de Montmorency-Luxembourg son fameux surnom de «*Tapissier de Notre-Dame*».

Près de trois cents *Te Deum* sont ainsi célébrés sous l'Ancien Régime, le dernier en date pour la naissance du second fils de Louis XVI, le petit duc de Normandie, qui mourra dans la prison du Temple.

C'est donc tout naturellement que Notre-Dame s'impose comme la grande paroisse de France, un statut qui ne fera que se confirmer tout au long du XIXe siècle, après les affres de la Révolution française, où les révolutionnaires envisagent de s'en servir comme carrière.

Le Sacre impérial



Sacre de l'Empereur Napoléon 1^{er}

Quand Napoléon décide de se faire sacrer Empereur des Français, il ne peut choisir la cathédrale de Reims, symbole de l'ancienne dynastie, tout juste décapitée. Il recule devant Aix-la-Chapelle, lieu du couronnement des empereurs germaniques.

Va pour Notre Dame, même si le seul sacre qui s'y déroula, celui de l'usurpateur anglais Henri VI aux heures les plus sombres de la guerre de Cent ans, ne porta guère chance au jeune roi puisqu'il fut invalidé.

Notre-Dame, grande et vaste, est au demeurant le seul bâtiment parisien capable d'abriter la grandiose mise en scène par Bonaparte pour imposer sa dynastie.

En revanche, le gothique est jugé vieillot, ringard, dépassé, il faut tout transformer et se servir des murs comme support d'un incroyable décor de bois et de carton-pâte ! La façade du XIIIe siècle disparaît derrière un immense arc de triomphe aux armoiries de l'empire, avec les effigies de Clovis et de Charlemagne – exit *Capet*, trop clivant pour l'époque.

À l'intérieur, la démesure le dispute au bon goût : des tentures aux abeilles d'or recouvrent les murs et les piliers, la pierre disparaît sous du carton imitant le marbre, un voile cache même la voûte de la cathédrale et un immense trône se dresse sur une estrade pourvue de vingt marches, enrichie d'aigles, de colonnes et de plumes !

Tout autour, des tribunes à deux étages où s'entassaient les nouveaux privilégiés du pouvoir, venus assister au triomphe de leur champion, béni par le pape Pie VII lui-même au terme d'une cérémonie qui n'en finit plus.

Après le sacre, Napoléon 1er fait baptiser son fils, le *roi de Rome* sous les mêmes voûtes séculaires.

Mais il faut attendre Victor Hugo et la parution de *Notre-Dame de Paris* (1831) pour que le monument retrouve la faveur du public.

Les grandes rénovations menées par l'architecte Viollet-Le-Duc lui rendent tout son éclat ancien (à l'exception notable de la polychromie des façades).

La cathédrale accueille dès lors les grandes liturgies nationales. Napoléon III s'inscrit dans les pas de son oncle : *Te Deum* pour saluer le premier plébiscite, son mariage avec Eugénie, le baptême du Prince impérial, les actions de grâce pour les victoires, comme celle de Sébastopol...

La cathédrale de la République

La chute du Second Empire ne change guère la donne puisque les républicains prennent le relais, en limitant toutefois les offices aux grandes funérailles nationales. La cathédrale devient le réceptacle d'un grand deuil collectif. Encore une fois, la tradition n'est pas nouvelle puisque dès sa construction, au XIIe siècle, la reine Isabelle de Hainaut, femme de Philippe Auguste, fut enterrée dans le chœur.

Les corps des rois prirent d'ailleurs très vite l'habitude de passer par Notre-Dame avant de rejoindre la nécropole de Saint-Denis, et nombre de personnages imminents, princes de sang ou d'Église, eurent des funérailles grandioses avec des catafalques impressionnants dressés dans la nef et sublimés par les artistes italiens.

En 1675, celui du Maréchal de Turenne frappe ainsi les esprits par sa démesure et sa richesse : le corps repose sous un temple à l'antique de plusieurs mètres de haut, éclairé par des torchères et des candélabres, sous un dais de draperies accrochées à la voûte.

Deux siècles plus tard, la même pompe ressurgit pour enterrer les chefs de gouvernement de la jeune République, comme Adolphe Thiers ou encore Sadi Carnot, assassiné par un anarchiste en 1894. Les façades de l'édifice sont recouvertes de tentures noires, tandis que l'énorme corbillard, précédé par les porteurs de gerbes, emporte le nouveau martyr au Panthéon.

Sous la Ve République, le décorum s'allège mais le symbole perdure. De Gaulle, qui fit célébrer un *Te Deum* lors de la Libération de Paris - essayant d'ailleurs des coups de feu sur le parvis – refuse par avance les funérailles de première classe réservées aux élites.

Christine Dabé : les Amis d'Hérodote mars 2013

Morale et Belle Époque



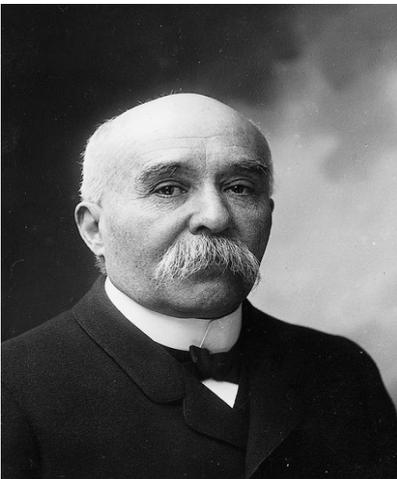
L'aventure du président Félix Faure (le «*Président Soleil*» en raison de son amour du faste) n'a guère scandalisé ses contemporains de la «*Belle Époque*». Avant de recevoir ses amies, Félix Faure avait coutume d'absorber une dragée *Yse* à base de phosphore de zinc. Ce médicament, le *Viagra* de l'époque, avait la vertu d'exciter les virilités défaillantes mais il avait aussi pour effet de bloquer la circulation rénale.

Survolté par la prise médicamenteuse et l'ardeur de sa compagne, une demi-mondaine du nom de Marguerite Steinheil, Félix Faure succombe non sans avoir arraché à celle-ci une touffe de cheveux !

On raconte que, recevant à l'Élysée une grand-duchesse russe, il s'était fait servir à table avant elle. La grand-duchesse ayant protesté, le président répondit sans réfléchir : «*C'est l'usage à la cour de France !*».

Dans cette période qui précède la Grande Guerre de 14-18, les privilégiés donnaient libre cours à leur appétit de jouissance... peut-être pour mieux dissimuler leurs angoisses existentielles .

Ce fut l'une des rares époques où le taux de suicide des classes aisées se révéla supérieur à celui des classes inférieures, ainsi que l'a noté l'historien Emmanuel Todd dans son essai : *Le fou et le prolétaire*).



Il était admis à la fin du XIXe siècle que les bourgeois mènent grand train et ne s'embarrassent pas des principes moraux qu'ils imposaient à leur épouse.

Ainsi, on se moquait gentiment du leader républicain Georges Clemenceau qui affichait partout ses innombrables conquêtes. Mais l'on trouvait normal qu'il divorce de son épouse américaine, mère de trois enfants, et la renvoie aux États-Unis en 3e et dernière classe après qu'il l'ait surprise dans les bras d'un soupirant.

Le vieux Ferdinand de Lesseps, qui épousa à 64 ans une jeune de 22 et lui fit 12 enfants, n'en continua pas moins de papillonner dans les maisons closes comme le voulaient les coutumes de l'époque.

Un policier affecté à sa surveillance rapporte sa visite à 3 jeunes prostituées, à 85 ans sonnés.

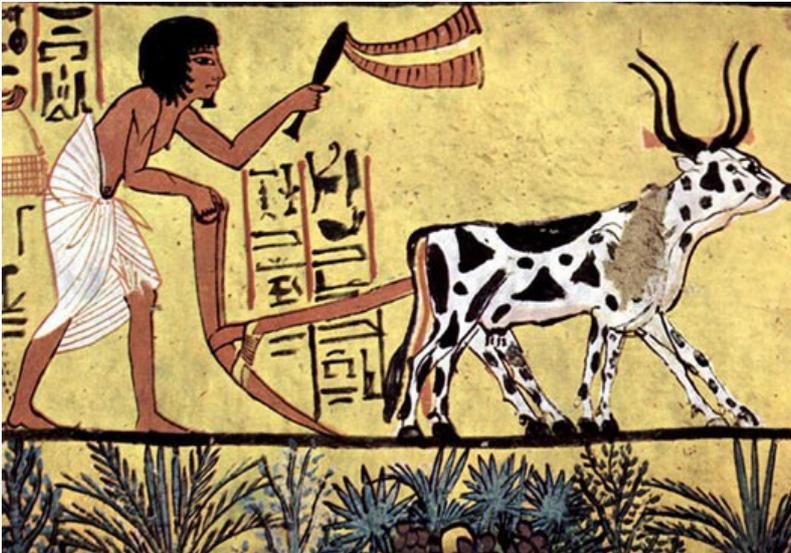


Outre-Manche, David Lloyd George, Premier ministre britannique aux heures sombres de la Grande Guerre, était connu pour être «*incapable de fidélité*».

Ainsi lui arrivait-il d'avoir six maîtresses en même temps. Cette performance devait sans doute paraître modeste au roi Edouard VII, fils de l'austère Victoria, dont les frasques faisaient le bonheur des gazettes et lui valaient une immense popularité.....

Des origines à nos jours : le paysan et ses outils

La «révolution néolithique»



Avec la naissance de l'agriculture, notre ancêtre va doucement bouleverser son rapport avec la nature, ne se contentant plus de collecter les richesses du monde environnant, par la chasse, la pêche et la cueillette, mais choisissant de le domestiquer. Il se met ainsi à sélectionner plantes et animaux autrefois sauvages pour mieux maîtriser son approvisionnement. Après le chien, animal de compagnie et compagnon de chasse, le premier animal domestique est la chèvre.

Le paysan met son adresse au service de l'élaboration d'outils lui permettant de travailler la terre et ses productions : bâtons à fourir ou à battre les épis mais aussi haches, dont la lame polie est moins cassante, et faucilles en silex dentelé fixées avec du bitume sur des manches en bois démontables. Il broie les grains dans des mortiers ou dans des meules qui lui font découvrir les vertus du polissage de la pierre. Il développe la vannerie, la céramique et la poterie en vue de trier et stocker les céréales.

Les hommes tirent-ils profit de cette révolution ? Certes, ils se multiplient grâce à une alimentation plus régulière et de meilleures conditions de vie induites par la sédentarité. Mais leur état physique se dégrade (taille, ossature, dentition...) du fait de travaux agricoles pénibles et répétitifs.

L'arrivée des métaux

C'est en Anatolie (Turquie actuelle) que le cuivre est d'abord utilisé pour la fabrication de petits objets ou bijoux. Mais rapidement, au Ve millénaire en Mésopotamie (Irak actuel), le travail du métal permet à l'humanité de faire un bond en avant : en perfectionnant les fours, les artisans parviennent à élaborer des instruments plus grands et solides. L'innovation conforte en particulier la menuiserie qui voit ses outils gagner en précision.

Vers cette époque (4.000 av. J.-C.) naît l'araire, qui permet de creuser des sillons dans la terre pour y jeter les semences. On ne tarde pas à la compléter par un semoir : les semences sont versées non plus à la volée mais à travers un tube en roseau fixé au manche de l'araire. Cet outil-verseur va augmenter de moitié les rendements céréaliers par rapport au semis à la volée.

En Égypte, sur les sols rendus meubles par les inondations du Nil, les paysans utilisent bientôt une araire améliorée, avec un versoir qui rejette la terre sur le côté. C'est une ébauche de la charrue.

La découverte de la technique de l'alliage, il y a 5.000 ans, permet aux habitants de Mésopotamie de produire des outils en bronze, mélange de cuivre et d'étain, plus résistants et faciles à travailler. Avec l'arrivée du fer, mis au point par les Hittites vers 1.500 av. J.-C., les moyens de traction et de défrichage gagnent encore en solidité. Relativement répandu, le fer devient un composant essentiel du monde agricole auquel il fournit des outils robustes et finalement assez bon marché : houe, bêche, pioche... Le *Croissant fertile*, de la Mésopotamie à l'Égypte, en profitent largement.

La roue fait tourner le monde

Quand, vers 3.400 av. J.-C., un scribe mésopotamien a reproduit sur sa tablette un simple rond, il ne savait pas que cette première représentation de la roue, sous forme de pictographe, allait marquer une étape majeure dans le progrès technique. Cette création, issue probablement de l'utilisation de rondins de bois, va susciter l'apparition du tour du potier, de la charrette et du char de combat.

D'abord composée d'un seul bloc puis de trois éléments, la roue est progressivement allégée jusqu'à se constituer de rayons, avec un essieu indépendant, au XVIIIe siècle av. J.-C. en Mésopotamie.

Les Gaulois auront l'idée de renforcer la roue avec un cerclage en fer pour en éviter l'usure. Beaucoup plus tard, au XIXe s. nos aïeux ajouteront un revêtement de caoutchouc afin de minimiser les chocs et améliorer ainsi le confort des voyageurs

Inconvénient d'une main-d'œuvre servile

Au Ier millénaire av. J.-C., la montée en puissance des cités grecques puis de Rome ne débouche sur aucune avancée dans la vie des paysans. Les ingénieurs, tel Archimède, emploient leur talent dans les applications militaires ou les infrastructures urbaines. Pour les durs travaux de la terre, Grecs et Romains se satisfont de la main-d'œuvre servile procurée par les campagnes militaires.

En matière de progrès agricoles, c'est du nord que vient l'innovation : les Celtes, autrement dit «*nos ancêtres les Gaulois*», conçoivent le tonneau en bois, plus pratique que les amphores en terre cuite, pour la conservation et le transport du vin. Ce peuple, très en avance en matière de charronnerie, met sa maîtrise des métaux au service du travail de la terre en inventant le soc de «*l'araire gauloise*» qui permet d'approfondir le sillon tracé et cultiver des sols plus difficiles.

Au 1er s. de notre ère, le *vallus*, une machine à moissonner, voit même le jour. Elle est décrite ici par Pline : «*Dans les grands domaines des Gaules, de puissantes moissonneuses, pourvues de dents, sont poussées sur deux roues à travers la moisson par une bête de trait attelée en sens contraire : elles arrachent les épis qui tombent dans la moissonneuse*» (*Histoire naturelle*, 1er s.)



À la chute de l'empire romain d'Occident, Byzance préserve vaille que vaille l'héritage scientifique de la Grèce hellénistique et va le transmettre aux puissances en devenir, l'Islam et l'Occident chrétien. Dans les terres conquises par les cavaliers musulmans, tout comme le sous-continent indien, les paysans bénéficient de progrès sensibles dans la gestion de l'eau comme dans l'utilisation des engrais et la diversification des espèces.

Passé maître dans de nouvelles cultures (la pistache en Syrie, le café au Yémen ou l'orange en Andalousie...), le monde

arabo-persan ne s'arrête pas là et crée de nouvelles variétés de fleurs, comme la tulipe. Il s'intéresse également à leur classification pour pouvoir mieux en utiliser les vertus médicinales. L'Orient chinois n'est pas en reste en matière agricole avec l'invention au début de l'ère chrétienne de l'indispensable brouette puis, au VI^e siècle, de la charrue à versoir avec soc métallique qui permet aux animaux de trait de moins se fatiguer

Un Moyen Âge inventif

Le Moyen Âge européen entraîne un foisonnement d'innovations dans le domaine agricole dont l'une des plus importantes est la charrue.



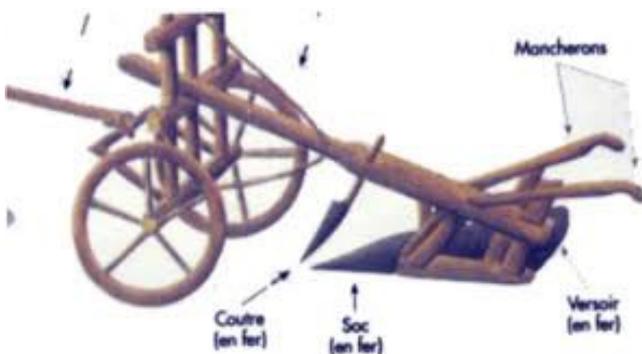
Grâce à un long couteau en fer, le *coutre*, qui ouvre la terre avant le passage du soc et de son versoir, elle permet dès le VIII^e siècle la mise en culture des sols lourds et argileux de l'Europe du nord. Pesante pour mieux éventrer les lourdes terres, souvent montée sur roues, elle nécessite des attelages d'au moins huit bœufs avant que prennent la relève des chevaux de races résistantes, introduits par les Barbares au VIII^e siècle.

Ces attelages sont permis grâce à des systèmes d'attelage innovants qui allègent la peine des animaux ; le harnais de trait et le collier d'épaule, venus de Chine et introduits en Europe dès avant l'An Mil. À la même époque se diffuse aussi le fer à cheval (ou à bœuf).

Correctement attelés grâce au nouveau collier d'épaule et disposés en file indienne pour additionner les efforts, les chevaux se révèlent efficaces dans des champs gras où ils dérapent moins que les bœufs. Ils allègent considérablement le travail du paysan et participent au bond en avant de l'agriculture médiévale.

Ils révolutionnent aussi le transport des charges lourdes. Avec le harnais, une paire de chevaux arrive à tirer jusqu'à six tonnes alors que, sous l'Antiquité, ils ne pouvaient tirer plus de 500 kilos sous peine d'étranglement et un édit de l'empereur Théodose avait même fait de cette limite une obligation légale.

Nantis d'animaux, les paysans recueillent avec soin le fumier pour amender les champs. Les moutons sont particulièrement appréciés : leurs troupeaux sont conduits sur les jachères afin de les enrichir de leurs excréments et d'aérer le sol de leurs sabots qu'en bons connaisseurs, les paysans qualifient de «*sabots d'or*».



Un outil, la herse, qui ne servait jusqu'alors qu'à désherber, gagne de l'importance en permettant de recouvrir les semis. Grandes faux et faucilles - moins chères - demeurent les traditionnels outils de la moisson. Les épis, une fois coupés, sont battus au fléau de façon à en extraire les grains.

Les rendements sont honorables compte tenu des techniques disponibles. Dans les céréales, on

arrive sur les bonnes terres à sept ou huit grains récoltés par grain semé (contre vingt pour un en moyenne aujourd'hui).

Il s'ensuit une amélioration des conditions de vie avec une alimentation relativement riche et variée qui inclut le pain de froment et la viande dans les régions les plus avancées comme le Bassin Parisien. «*Ces campagnes médiévales d'Occident nourrissent mieux leurs hommes que ne l'ont fait ou ne le font encore tant d'autres pays où la faim est un mal de chaque année*», souligne l'historien Jacques Heers.

Le moulin remplace le travailleur



Dès l'Antiquité, pour en finir avec la corvée de la meule qui écrase les grains, on a cherché à remplacer le travail humain par la force animale ou la force mécanique. Doté d'une roue verticale ou horizontale, le moulin utilise selon les régions la force du vent (VIIe siècle, en Afghanistan), des rivières (IIIe siècle, en Turquie), voire de la marée, dès le Xe à Bassora (Irak) et le XIIe siècle dans la région nantaise.

Gros demandeur en argent et savoir-faire, ce bâtiment en bois ou pierre est vite devenu symbole du pouvoir.

Son développement, freiné pendant l'Antiquité par la disponibilité de nombreux esclaves, a été relancé au XIIe siècle du fait de l'explosion démographique et des ordres religieux, en particulier les Cisterciens et le Chartreux, qui eurent plus que quiconque le souci d'économiser la peine des hommes et comprirent l'intérêt de cette machine pour d'autres secteurs que l'agriculture (textile, métallurgie puis papier).

De la mécanisation à la fin des paysans

Riche en exploits scientifiques, la Renaissance a peu profité aux paysans. L'époque ne manque pourtant pas de visionnaires, comme Olivier de Serres, devenu le père de l'agronomie moderne avec la publication du *Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs* (1599). Dans cet essai inspiré par ses propres expérimentations et les agronomes romains tel Columelle, il préconise en particulier la suppression de la jachère (on laisse reposer le sol pendant une année après avoir récolté les céréales) et son remplacement par un semis de légumineuses comme la luzerne, des plantes riches en azote qui vont restaurer le sol et servir à l'alimentation du bétail.

Mais le progrès n'est pas linéaire : «*La situation alimentaire était, pour les paysans, bien meilleure au temps de Charles VII et de Louis XI que deux siècles plus tard*», note cruellement Jacques Heers. Jusqu'à l'aube du XVIIIe siècle, les innovations techniques sont maigres. Il faut attendre le *Siècle des Lumières* pour que le souci de faciliter les travaux des champs et développer les rendements s'impose aux ingénieurs.

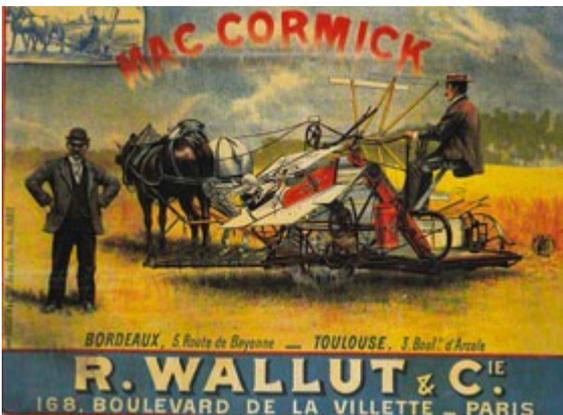
La mécanisation s'accélère avec la révolution industrielle au siècle suivant et l'arrivée de la machine à vapeur.

«*L'introduction d'un matériel perfectionné dans une ferme [...] est véritablement une œuvre de progrès et d'humanité et c'est ce but que le Gouvernement de la République s'attache à poursuivre*». Cette

circulaire adressée aux préfets par le ministère de l'Agriculture en 1876 résume bien l'esprit de ce siècle : il est temps de faire profiter la paysannerie des avancées techniques considérables qui marquent l'époque.

Paradoxalement, cela ne va pas sans réticences : n'est-ce pas enlever sa subsistance au paysan qui, à l'image du laboureur (du latin *laborare* : travail), se définit par sa capacité à effectuer une activité manuelle ? Adam n'a-t-il pas été condamné à vivre à la sueur de son front ?

Par ailleurs le monde agricole, replié sur lui-même, voit encore d'un mauvais œil ces techniques nouvelles qui s'adaptent mal aux parcelles morcelées. Et pourquoi s'endetter lourdement si la main-d'oeuvre abonde ? Enfin, nombre de paysans ne sont toujours pas propriétaires de leurs terres : métayers ou salariés, il restent au service de grands propriétaires qui leur confient des surfaces réduites. La marche du progrès entraînée par la révolution industrielle ne s'arrête pas à ces considérations.



La fin du XIXe siècle voit le triomphe de la motorisation. En 1875, apparaissent aux États-Unis les premiers tracteurs à moteur à explosion. Mais, chers, complexes et peu pratiques, ces monstres d'acier peinent à prendre la place des premières locomobiles. Les faucheuses (1822), batteuses (1818) et faneuses (1816) rencontrent plus de succès. Elles permettent aux campagnes d'accéder à l'autosuffisance alimentaire tout en les affranchissant de la pénurie de main-d'oeuvre, attirée en ville par la révolution industrielle.

Après la création en 1881 du ministère de l'Agriculture, les travailleurs de la terre trouvent une nouvelle aide précieuse dans l'apparition des syndicats agricoles, en 1884, qui les soutiennent pour les achats en commun. L'État reprendra l'initiative après 1918 pour relever le monde agricole, saigné par la Grande Guerre, en facilitant le remembrement tout en multipliant la production de tracteurs.

En 1939, la moissonneuse-batteuse fait son apparition mais, comme l'ensemble du matériel agricole moderne, il lui faudra attendre les « Trente Glorieuses » de la seconde moitié du XXe siècle pour s'imposer.

Les tracteurs se font alors plus petits pour permettre à un homme seul de les utiliser tandis que des engins géants mettent en valeur les plus grandes propriétés. La mécanisation s'impose aujourd'hui dans la plupart des activités agricoles, en Europe et dans les pays émergents.



Codes secrets : Déchiffrons-les !

Le temps des premières ruses

Saura-t-on jamais quand a été créé le premier message crypté ? Était-ce sur les parois des grottes préhistoriques, couvertes de signes toujours indéchiffrables ? Ou plus certainement en Mésopotamie, sur les premières tablettes ayant reçu des traces d'écriture ? On soupçonne en effet un simple potier d'avoir dissimulé les secrets de fabrication de son vernis dans une formule chiffrée.

Les successeurs de Champollion ont eu eux aussi la surprise de découvrir des signes étranges, ne correspondant en rien aux hiéroglyphes connus, comme si des scribes s'étaient amusés à réaliser de faux textes pour tester la perspicacité de leurs collègues !

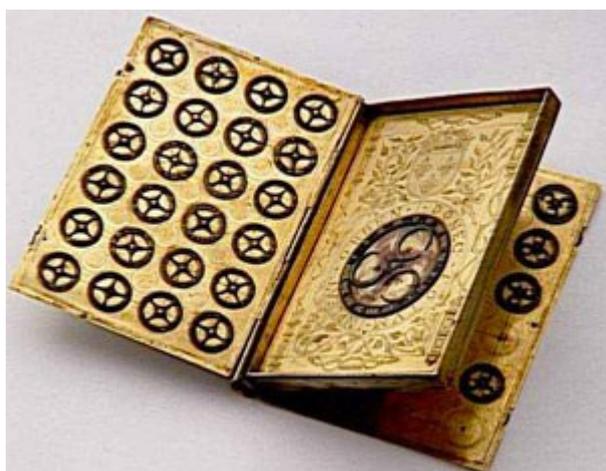
Plus tard, Grecs et Romains laissent de côté l'aspect ludique du secret pour tirer parti de ses avantages stratégiques : on imagine par exemple, pour lancer la révolte contre les Perses (Ve s. av. J.-C.), de tatouer le crâne d'un esclave puis de laisser repousser ses cheveux... Méthode originale mais qui eut moins de succès que la *scytale* des Spartiates (IVe s. av. J.-C.), bandelette qui ne redevenait lisible qu'une fois enroulée sur un bâton d'un diamètre précis, ou encore l'encre invisible, en vogue pendant des siècles.

«Un inestimable rompement de cerveau» (Vigenère)

En 150 av. J.-C., l'historien grec Polybe, conseiller de l'armée romaine, a l'idée d'un carré permettant de substituer facilement des chiffres à des lettres.

Par la suite, l'importance de ces chiffres dans le cryptage n'a cessé de grandir, comme le montre le fameux «*chiffre de César*», méthode consistant simplement à décaler les lettres de trois places dans l'alphabet.

Mais ce sont les Arabes qui ont permis au codage de devenir une science et non plus un «*art de l'écriture secrète*», comme le qualifiait le *Kama-sutra*.



Au IXe siècle, le grand savant Al-Kindi rédige le premier manuel sur le déchiffrement des messages cryptographiques où il met en évidence le principe de l'analyse de fréquence des lettres : plus une lettre est utilisée dans la langue, plus elle sera présente dans le texte secret.

← Boite à déchiffrer Henri II (1550)

Élémentaire, mais révolutionnaire pour les experts en dissimulation qui n'avaient pas imaginé que leurs méthodes étaient si prévisibles !

Les diplomates de la Renaissance ne peuvent plus s'en contenter et incitent donc les inventifs de leur époque à multiplier les difficultés : le marché du secret s'enrichit dès lors de cadrans (Leon Alberti, 1467) et autres carrés (Blaise de Vigenère, 1586) supposés impénétrables.

L'entrée en scène de la logique rend enfin la cryptographie respectable, au point que les gouvernements leur consacrent des «cabinets noirs» au sein de leur administration.

Le temps des spécialistes est arrivé !

Victimes du Chiffre...

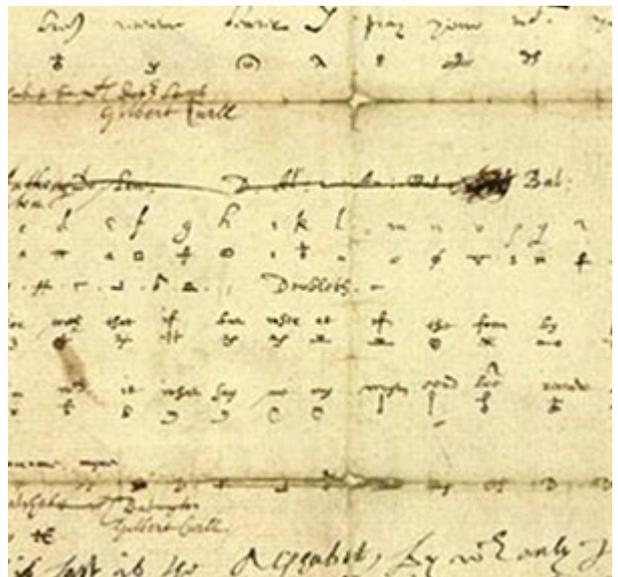
Marie Stuart a été victime de sa trop grande confiance dans l'art du Chiffre.

Pour s'emparer du trône de sa cousine Elizabeth, reine d'Angleterre, elle avait en effet eu recours à des lettres codées qui étaient en fait interceptées par les services d'espionnage de sa rivale.

Une fois le code découvert, il ne restait plus qu'à attendre une maladresse de la reine d'Écosse qui, trompée par un faux en écriture, finit par donner le nom de ses complices.

Le piège se referme alors, le complot est dévoilé, la reine est condamnée à mort.

En France, la cryptologie eut également de l'influence sur le cours de l'Histoire, notamment grâce au talent d'Antoine Rossignol qui, durant 50 ans, sécurisa la correspondance diplomatique de Louis XIII puis Louis XIV.



Marie-Antoinette s'essaya elle aussi à la maîtrise du secret en chiffrant les courriers destinés à l'aider à fuir la tempête révolutionnaire.

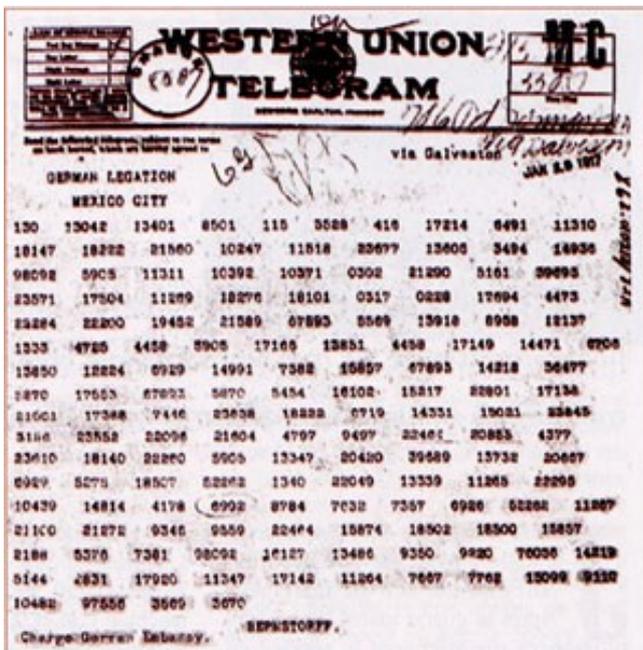
Traduites récemment, ces lettres lèvent aussi le voile sur sa relation avec le comte Axel de Fersen auquel elle adresse un tendre «*J'existe mon bien-aimé et c'est pour vous adorer*». Attention aux messages mal codés : ils peuvent faire perdre la tête !

Quand les machines font la guerre

Le XIXe siècle est ingrat pour la cryptologie, regardée comme une alliée de l'absolutisme passé.

On lui préfère depuis 1844 le télégraphe, beaucoup plus rapide, même si des amateurs comme le futur président américain Thomas Jefferson continuent à inventer des machines à coder.

Mais ce sont surtout les décrypteurs qui occupent la scène : souvent de formation scientifique, ils permettent par exemple à la France d'intercepter nombre de messages ennemis entre 1914 et 1918.



Les spécialistes anglais, en dévoilant le contenu du fameux télégramme de Zimmermann, firent même basculer l'Histoire : ils révélèrent en effet que l'Allemagne avait l'intention de soutenir une offensive mexicaine contre le territoire des États-Unis, découverte qui poussa ces derniers à prendre part au conflit.

←Télégramme Zimmermann 1917

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les recherches se cristallisent autour de la machine *Enigma*. Ce véritable bijou de la cryptologie, basé sur des impulsions électriques, a été mis au point en 1920 par

l'Allemand Arthur Scherbius.

Avec une machine aux deux extrémités de la chaîne de transmission, il permet de coder et décoder des messages selon une clé qui varie chaque jour. Les militaires du *IIIe Reich* n'hésitent pas à lui confier tous leurs secrets.

Dès 1940, le Premier ministre Winston Churchill crée une «*école du chiffre*» au château de Bletchley Park, au nord de Londres, pour en venir à bout.

Là sont installés les meilleurs mathématiciens et joueurs d'échecs du pays, parmi lesquels Alan Turing, qui se suicidera en 1952, à 41 ans, lassé de devoir dissimuler son homosexualité.

Machine Enigma W Churchill 1940 →

Ils exploitent les recherches engagées dès 1933 par le mathématicien polonais Marian Rejewski et



Le château de Lamarque

La seigneurie de Lamarque fut ainsi nommée parce qu'elle était une «marche» frontière de la Guyenne. Avec les forteresses de Lesparre au nord et de Blanquefort au sud, le château fort de Lamarque eut à défendre le territoire médocain contre les invasions des Vikings venus par la Gironde.



Malgré cela, les envahisseurs du Nord se laissèrent gagner par la douceur des lieux et nombreux furent ceux qui s'y installèrent pour goûter la «joie de vivre du Médoc ». Plus tard, le Château connut les durs assauts de la guerre de cent ans.

Les soubassements, une partie des défenses et la chapelle datent des XI^{ème} et XII^{ème} siècles. Autour de la forteresse primitive, Pons de Castillon construisit, au XIV^{ème} siècle, le Château tel qu'on le voit aujourd'hui avec donjon, tour de défense, poterne, chemin de ronde et murs crénelés.

Le Duc de Gloucester et Henri V y séjournèrent pendant le temps où l'Aquitaine releva de la couronne d'Angleterre. Lorsque cette province revint au roi de France en 1453, le Château de Lamarque fut la résidence de plusieurs gouverneurs de Guyenne et notamment du Maréchal de Matignon. Au XVII^{ème} siècle, le Duc d'Epéron y apporta quelques transformations du goût de son époque. Monsieur de Brassier en fut le dernier propriétaire avant la Révolution.

En 1839, le Château de Lamarque fut acquis par le Comte de Fumel. La Maison de Fumel est « sans contredit, non seulement l'une des premières de la Guyenne, mais l'une des plus illustres de France » (M. O'Guilvy). Depuis Gaubert de Fumel, en 1090, sa devise est : "une loi, une foi, un amour".

Si le comte de Fumel est nouveau dans le vignoble de Lamarque, les grands vins du Bordelais ne sont pas une nouveauté pour sa famille. En effet, au XVIII^{ème} siècle, Laure de Fumel hérite du Château Margaux (1793) qu'elle gardera jusqu'en 1811. Par ailleurs, le comte François-Joseph de Fumel devient propriétaire du célèbre Château Haut-Brion, le roi des Graves, grâce à l'héritage de son oncle par alliance, François-Auguste de Pontac, en 1694. Son petit-fils, Joseph de Fumel est une grande figure de l'Ancien Régime.

Malgré sa générosité légendaire et son immense popularité, qui le fit nommer premier maire de Bordeaux, par acclamation de ses habitants, en Mars 1790; les conventionnels vinrent le chercher à Haut-Brion pour le conduire à l'échafaud. Il périt, avec sa fille, le 27 Juillet 1794, soit le 9 thermidor an II, le jour même de la chute de Robespierre. Les Fumel furent également

propriétaires au cours des XVIIIème et XIXème siècles des châteaux : Brane-Cantenac (Margaux), La Tour Carnet (Haut Médoc), Meney (Saint-Estéphe) et Barrault (Entre-Deux-Mers).

Le dernier comte de Fumel, Henri, né en 1831, mourut à Lamarque en 1902. Il avait épousé Mademoiselle Hildegarde de Laubespain dont la sœur Marie de Laubespain était l'épouse du marquis d'Evry, Georges. Ces deux alliances amorcent déjà la dévolution de Lamarque. Georgine de Fumel, la fille unique du comte de Fumel, épouse en 1901, Paul, marquis d'Evry, fils unique de Georges. Comme cadeau de mariage avec sa cousine germaine, le marquis d'Evry rachète à son beau-père, le domaine de Lamarque, où sa femme était née et avait passé toute son enfance.



Christine Dabé internet «[www. chateaudelamarque](http://www.chateaudelamarque)

Le bon roi Dagobert

Vous connaissez tous cette comptine chantée maintes fois par les enfants. Vous pensez tous et c'est logique, que cette chanson fait allusion à Dagobert 1er. En fait il n'en est rien !

Elle a été écrite vers 1787 pour se moquer de Louis XVI. Mais à cette époque il est impossible de faire rire du roi sans risquer de se trouver arrêté. Pour ce pamphlet, les auteurs ont donc imaginé d'utiliser le nom d'un roi très ancien. Pour faire bonne mesure et afin d'éviter la censure ils y ont ajouté le personnage de saint Eloi.

*Le bon roi Dagobert
A mis sa culotte à l'envers
Le grand Saint Eloi lui dit :
O mon roi
Votre Majesté
Est mal culottée
C'est vrai, lui dit le roi
Je vais la remettre à l'endroit*

*Le bon roi Dagobert
Avait un grand sabre de fer
Le grand Saint Eloi lui dit :
O mon roi
Votre Majesté
Pourrait se blesser
C'est vrai, lui dit le roi
Qu'on me donne un sabre de
bois.*

*Le bon roi Dagobert
Voulait embarquer sur la mer
Le grand Saint Eloi lui dit :
O mon roi
Votre Majesté
Se fera noyer
C'est vrai, lui dit le roi,
On pourra crier : le roi boit.*

Capella San-Jacobi de Castro-Novo



Dessin de Lucien Arlaud

